L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, 73 RUE DU CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 24 JUILLET 1870.

Prevost-Paradel et Napoléon III

La nomination de M. Prevost-Paradel au poste de ministre de France à Washington, avec toutes ses chances de succès, a produit une vive impression de joie, en Amérique, digne de toute notre sympathie. Le nouveau ministre, officier d'Empire libéral, s'être attaché au régime avec élan, mais ils [illegible] avait déchaîné sur le nouveau ministre des flots d'injures. Les conservateurs vitupéraient leur ex-collègue, les républicains le maudissaient. C'était le qui se forait un malin plaisir de reproduire les articles et les lettres dans lesquels Prevost-Paradel avait attaqué le gouvernement impérial. Plusieurs journaux allaient même jusqu'à dénaturer fortement le texte de l'article qui avait fait supprimer le *Courrier de Dimanche*. On affirmait que cet article contenait le paragraphe suivant :

La France est "une dame de la cour, très belle, aimée par les plus galants hommes, qui s'enfuit pour aller vivre avec un paleofrénier. Elle est dépouillée, battue, blessée par les uns tous les jours; mais c'est fini, elle y a pris goût et ne peut être arrachée à cet indigne amant." Cette tournure est revient à l'esprit quand je vois la France attentive à la voix du *Constitutionnel* et cherchant à lire sa destinée dans un tel oracle."

Ce n'était pas tout à fait la même chose. M. Prevost-Paradel, un homme d'esprit qui sait qu'il ne faut jamais trop engager l'avenir, complétait ainsi ses dépêches relatives qu'à du silence d'avec [illegible] alors.

"Il aurait bien mal reçu son l'hospitalité du *Courrier du Dimanche* qui lui offrant les lignes qu'on m'attribue, si il eût été inexcusable en les acceptant. Il n'a permis d'insérer les articles qui ont été approuvés d'essayer cette critique sévère du gouvernement qui est, nous dit-on, l'expression légitime d'un état de choses qui dans un pays libre; mais il n'a jamais en à me refuser la permission de manquer d'égard au chef de l'État, parce qu'il ne souvenait à mes grâce et à nous demander de la lui demander." —

Le suicide de M. Paradol.

Voici de nouveaux détails sur ce lamentable événement.

Washington, 20. — La mort malheureuse de M. Prevost-Paradol a causé un sentiment de profonde tristesse dans les cercles diplomatiques. Ses sentiments bienveillants de bienveillance pour ce pays, la loyauté de sa carrière comme représentant de son gouvernement, les circonstances malheureuses qui ont coïncidé avec son arrivée aux États-Unis, la déclamation de guerre survenue après son départ de France, et le fait qu'il était étranger dans notre pays, tout se réunissait pour exciter une vive sympathie dans tous les cœurs. Il aurait avoir apporté une résolution bien arrêtée dans son désespoir en voyant par les [illegible] [illegible] M. Savage accompagné d'un ami et le dialogue suivant a été échangé entre eux et le cocher : "Je ne veux pas aller à Bolivar. Le cocher [illegible] "Ne voulez-vous? — Donnez-moi, de bons pistolets! — Oui, monsieur, de quel genre les voulez-vous? — Donnez-moi, de bons pistolets." Le cocher lui en montra de plusieurs espèces et, après un examen attentif, il choisit des [illegible] d'un nouveau système chargeant par la culasse. Il fit [illegible] que le prix était de [illegible] sept dollars pour les deux. Il dit alors : "Je seul me suffira." Il demanda alors des cartouches, et il paya pour le tout huit dollars. Il revint [illegible] six heures, au magasin et dit : "Je [illegible] pour le salut." [illegible] "Je lui [illegible] qu'il pouvait en avoir aux mêmes conditions, et Paradol dit en souriant : "Eh bien! je prendrai celui-ci de façon à avoir la main, ils sont si commodes." et mettant la main à la poche de son pantalon il ajouta : "Il ne sont pas plus difficiles à porter qu'un couteau de poche." Il donna alors cinq billets de dix piastres et quitta le magasin. En sortant les cartouches le matin, il était [illegible] qu'il sait si [illegible] besoin quelque de munitions pour un duel, car il ne peut une boîte entière que parce qu'on [illegible] qu'on ne pouvait vendre à moins. Il avait demandé d'abord que dix jusqu'à cartouches.

Contrairement à ce qu'on pensait, le coroner, Dr W. W. Bayne, a tous une duplique, ce soir à neuf heures. A la requête du chancelier de la Légation, M. Desjardins, sur le corps de M. Prevost-Paradol, Philéterre mesieurs français, amis du défunt, entraînèrent, M. de Chambrun, y assistaient. Le jury se composait de trois citoyens intelligents.

M. Paul Desjardins, chancelier de la Légation, a déposé que, lundi, Paradol lui avait lemé une lettre qu'il ne devait ouvrir qu'en cas d'accident. Paradol semblait pressé à ce moment, et Desjardins mit la lettre dans sa poche, et il avait publié [illegible] [illegible] [illegible]